

Soutenance de mémoire - *orientation sociologie* –
de

Madame Yaëlle DÄLLENBACH

Espaces autogérés de l'Espace Mittelland :

**Présentation de soi, dialogue avec
les autorités et résolution des conflits**

Directeur de mémoire : François HAINARD

Expert : Olivier CREVOISIER

27 août 2014, 14h00

Bâtiment MAPS – FH 002

Résumé

Si l'esprit contestataire dans lequel le mouvement squat est ancré s'inscrit dans une forme d'opposition face à l'autorité, différentes situations observées au sein de l'Espace Mittelland démontrent que les autorités peuvent être amenées à établir un dialogue avec les squatteurs. La définition même du squat s'en trouve remise en question, tant les accords et contrats divers semblent nombreux. Le squat, en tant qu'espace occupé sans autorisation, ne paraît ainsi souvent exister dans l'Espace Mittelland que durant un laps de temps très court, avant qu'il ne disparaisse du fait d'une évacuation, provoquant le déplacement de ses occupants, ou d'un changement de statut. En effet, cette première période d'incertitude et de conflits passée, il paraît relativement fréquent que les squatteurs parviennent à installer leur espace autogéré dans un bâtiment de manière durable du fait d'un contrat d'utilisation ou de location.

Dans le cadre de ce travail, j'ai pu m'entretenir avec des squatteurs, des membres d'espaces autogérés et des représentants des autorités de plusieurs communes de l'Espace Mittelland afin de mieux comprendre comment s'articulent les liens s'établissant entre un squat ou un espace autogéré et les autorités dont il dépend. Je me suis ainsi intéressée à la genèse de plusieurs squats et espaces autogérés, aux stratégies mises en place pour présenter et défendre ces différents projets, aux points de vue défendus par les autorités, ainsi qu'aux efforts consentis de part et d'autre en cas de conflit pour parvenir à une solution satisfaisante pour les deux parties.